MFREO SAINT-FLOUR, 10 route de Massalès 15100 SAINT-FLOUR

Décision

portant création des commissions d'examen des vœux

Vu le code de l'éducation, et notamment ses parties législative et réglementaire relatives à l'organisation générale des enseignements supérieurs ;

Vu la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu le décret n°2018-172 du 9 mars 2018 relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation,

Considérant que les établissements dispensant des formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur proposées sur la plateforme Parcoursup examinent les dossiers de candidature des candidats ;

Considérant que, pour procéder à cet examen, chaque établissement réunit, pour chaque formation ayant enregistré des vœux, une commission d'examen des vœux dont la composition est fixée par le chef d'établissement,

La directrice de la MFR de SAINT-FLOUR

DÉCIDE

Article 1er : Création

Dans le cadre de la procédure nationale de pré-inscription à une formation initiale de premier cycle de l'enseignement supérieur, des commissions d'examen des vœux sont créées au titre de l'année scolaire 2026 aux fins d'examiner les dossiers des candidats pour chaque formation ayant enregistré des vœux.

Article 2 : Composition

Les commissions d'examen des vœux des formations proposées par l'établissement sont fixées comme suit :

CENTRE (si besoin)	FORMATION	COMMISSION D'ÉVALUATION DES VŒUX
MFR SAINT-FLOUR	BTS ACS ' AGRI VOIE SCOLAIRE ET VOIE PAR APPRENTISSAGE	- RODDIER Cécile, directrice MFR SAINT-FLOUR
MFR SAINT-FLOUR	BTS ACS' AGRI VOIE SCOLAIRE ET VOIE PAR APPRENTISSAGE	- MARTIN Hervé, coordinateur BTS ACS'AGRI - ARNAUD Yves, co coordinateur BTS ACS'AGRI

Article 3 : Publication

La présente décision est publiée sur le site internet de l'établissement de la MFR

Article 4 : Exécution

La directrice de l'établissement de la MFR DE SAINT -FLOUR est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à SAINT-FLOUR le 11/03/2026

La directrice de la MFR de SAINT-FLOUR

Cécile RODDIER